

Gaza, Palestine, pour l'application du droit international

Dans la droite ligne de son soutien inconditionnel à Israël, le président Trump a proposé le 5 février une solution sidérante qui verrait les États-Unis s'emparer de la bande de Gaza. Il renouvelle son exigence de voir la Jordanie et l'Égypte « *accueillir* » la population de Gaza, ce qu'elles ont catégoriquement toujours refusé. Balayée, la troisième phase de la trêve qui doit envisager l'après. Ignoré le droit des Palestiniens de Gaza à choisir leur propre avenir, à rester sur leur terre et à la reconstruire. Cela ne devrait pas étonner pourtant, car chasser les Palestiniens de leur terre est un vieil objectif israélien et notamment pour les extrêmes droites et les courants ultra-orthodoxes et messianiques.

Aux yeux du président Trump et du gouvernement israélien, le peuple palestinien n'existe pas plus que la Palestine. Voilà où mènent la déshumanisation des Palestiniens, la négation de leurs droits fondamentaux et nationaux, les tentatives continues de leur effacement et surtout l'impunité d'Israël depuis des décennies. Voilà où mènent l'acceptation du régime d'apartheid et le consentement au génocide.

La proposition du président Trump est **une violation flagrante du droit international, c'est un appel au nettoyage ethnique, au déplacement forcé d'une population vivant sous occupation militaire. Il s'agit de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.**

Et ces déclarations fracassantes ne doivent pas masquer d'autres intentions du Président Trump dont l'annexion par Israël de la Cisjordanie. C'est bien l'ensemble du territoire palestinien occupé (TPO).

Ce qui est donc à l'ordre du jour, c'est la protection du peuple palestinien, c'est une réaction du monde pour imposer l'application du droit. L'heure est donc à la fin de l'occupation israélienne comme l'exige la résolution de l'ONU du 18 septembre 2024 et non à l'annexion de la Cisjordanie et au nettoyage ethnique de la bande de Gaza. **Une paix durable n'est possible que par la justice et le droit.**

L'Union Européenne et en particulier la France doivent agir maintenant pour l'application du droit et la reconnaissance de l'État de Palestine.

Partout sur Terre, nous avons besoin d'un droit international respecté qui est notre unique boussole !

C'est pourquoi nous condamnons la décision du gouvernement israélien d'expulser l'UNRWA (organisation des Nations-Unis pour les réfugiés palestiniens) de Jérusalem, de Cisjordanie et de Gaza.

Tout comme, nous condamnons le décret signé par le président Trump prévoyant des sanctions contre la Cour Pénale Internationale.

Nous avons besoin urgemment d'institutions internationales puissantes, renforcées et défendues par tous les États pour protéger les peuples et l'Humanité entière.